

MISSION TRANSACTION IMMOBILIERE

Tarifs maximums applicables à compter du 01 avril 2017



TRANSACTION VENTE ACHAT

Intermédiaire entre vendeur et acheteur pour la vente ou l'achat d'un bien immobilier sur le montant du prix de vente

Jusqu'à 50.000 € forfait 2500,00 H.T (+ TVA 20 %) = 3000 TTC

De 50.001 € à 150.000 €..... 5.83 % H.T (+ TVA 20 %) = 7 % TTC

De 150.001 € à 250.000 € 5.00 % H.T (+ TVA 20 %) = 6 % TTC

De 250.001 € à 350.000 € 4.17 % H.T (+ TVA 20 %) = 5 % TTC

Au-delà de 350.001 € 3.33 % H.T (+ TVA 20 %) = 4% TTC

Les honoraires sont à la charge du mandant, ils comprennent les prestations de visites, de négociation, de rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération par acte authentique

Estimation, Avis de Valeur avec Etude Comparative de Marché *

100 € HT (TVA en vigueur 20 %) = 120,00 euros TTC

* estimation gratuite dans le cadre d'une mise en vente, pour tout autre motif nous consulter

TRANSACTION LOCATION

Intermédiaire dans la location d'un bien immobilier

• **Location de locaux vides ou meublés pour Habitation Principale ou secondaire**

a) Entremise et négociation – Actions commerciales
3.5 % HT (TVA en vigueur 20 %) = 4.20% TTC du loyer annuel hors charges
(A la charge du bailleur)

b) Visite – Montage dossier – Rédaction Bail
6.66 € HT (TVA en vigueur 20 %) = 8,00 € TTC le m² (application loi ALUR)
(A part égale, locataire et bailleur)

c) Rédaction état des lieux d'entrée
2.50 € HT (TVA en vigueur 20 %) = 3,00 € TTC le m² (application loi ALUR)
(A part égale, locataire et bailleur)

• **Location de locaux autre qu'habitation**

a) Entremise et négociation – Actions commerciales- Visite – Montage dossier – Rédaction Bail (A la charge du bailleur)
1 mois de loyer hors charges

b) Rédaction état des lieux d'entrée
forfait 125,00 € HT (TVA en vigueur 20 %) = 150,00 € TTC (A part égale, locataire et bailleur)

• **Location de locaux Professionnels ou Commerciaux**

a) Recherche du locataire – Visite – Négociation
10% HT (TVA en vigueur 20 %) = 12,00% TTC calculé sur le loyer annuel (A la charge du bailleur)

b) Montage du dossier – Rédaction des Actes
Forfait : 500.00 € HT (TVA en vigueur 20 %) = 600.00 € TTC (A la charge du preneur)

Garantie de loyers :

2,50 % TTC du loyer net de charges + 0,40 % d'honoraires TTC = 2,90 % TTC
(TVA en vigueur 20 %)

S.A.R.L. au capital de 7 500 € siège Port Roussillon quai Arthur Rimbaud BP 24 66750 Saint Cyprien

RCS PERPIGNAN 326 432 796

Cartes Prof : CPI 66012016000008802 délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées- Orientales

Garantie financière Galian,

Siège social 89 rue de la Boétie 75008 Paris